

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
05/04/2022

Dossier complet le :  
07/04/2022

N° d'enregistrement :  
F01122P0080

### 1. Intitulé du projet

Projet d'extension du bâtiment Madeleine Brès du centre hospitalier Victor Dupouy à Argenteuil (95107).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Centre hospitalier Victor Dupouy

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Duchamp Emmanuel, Directeur Adjoint

RCS / SIRET

2 6 9 5 0 1 6 3 1 0 0 0 1 5

Forme juridique

Etablissement public

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))  |
|-----------------------------------|---|
| 39. a) et 41.a)                   | Le projet prévoit la construction en 2 phases de :<br>- 63.800 m <sup>2</sup> SDP de bâtiment hospitalier pour une emprise au sol de 22.500m <sup>2</sup><br>- 11.275 m <sup>2</sup> SDP de parking silo pour une emprise au sol de 1.650m <sup>2</sup><br>Autres nomenclatures :<br>- ICPE aux titres des rubriques 4442 , 4725 , 2925-1 , 1185-2a , et 2910-A<br>- Potentiellement IOTA aux titres de la rubrique 2.1.5.0 |

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la finalisation du projet de construction du nouvel hôpital amorcé il y a une dizaine d'année. Cette phase consiste à créer des extensions (Est et Ouest) au bâtiment Madeleine Brès existant en R+3-1 afin de respecter le gabarit initial.

Le site fait plus de 12ha et est aujourd'hui totalement recouvert de bâtiments de tous âges, souvent de faible élévation, de voiries et de stationnements (1100 places).

Le projet a pour ambition de créer un bâtiment Médecine, Chirurgie, Obstétrique compact et répondant aux standards actuels ainsi qu'une zone logistique et médicotechnique.

L'objectif urbain est de retrouver une cohérence d'ensemble, de redensifier le bâti, les VRD et le stationnement et, in fine, de retrouver des espaces verts. Le chantier de démolition est important avec 50.600m<sup>2</sup> SDP de démolition pour une emprise libérée de 13.158m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à moderniser le CHA afin de regrouper la quasi-totalité des activités cliniques, médico-cliniques et supports réparties actuellement sur 22 bâtiments dans un bâtiment monobloc neuf de 76000m<sup>2</sup> sur l'emprise de l'hôpital.

Le bâtiment Madeleine Brès (19800m<sup>2</sup>SDP) a été mis en service en 2013 et sera donc agrandi de deux ailes à l'Est et à l'Ouest pour un total de 63800m<sup>2</sup> SDP.

Le projet aboutira à un bâtiment monobloc cohérent avec:

- un RdC bas constitué des fonctions médico-techniques (radiothérapie, pharmacie, chambre mortuaire) et logistiques (cuisine, magasin central, ateliers techniques et biomédicaux)
- un RdC haut avec les services d'urgences, imagerie, plateau ambulatoire de consultation/ explorations/ HDJ ,
- le 1er étage avec les blocs opératoires, endoscopie, obstétrique, réanimation, laboratoires,
- le 2e étage avec hébergements, pôle femme-mère-enfant, plateau de rééducation SSR
- le 3e étage avec hébergements et services administratifs.

Stationnement : il y a 1100 places aujourd'hui. La demande du programme est de créer 300 places supplémentaires nettes pour atteindre 1400 places au total. Ces places seront réparties sur de l'aérien et du Silo avec un maximum de 650 places pour ce dernier.

Ce projet est considéré comme une construction d'intérêt collectif dans le sens où ce projet optimisera les circuits des patients, permettra de réaliser des économies d'énergies, réduction des besoins de maintenance.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La durée globale des travaux pour l'extension des ailes Est et Ouest est estimée à 7 ans avec un démarrage à compter de 2024.

Les travaux auront lieu sur une partie du foncier d'assise du centre hospitalier qui est actuellement en exploitation sur les parcelles cadastrales B0 n° 169; 171; 172; 174; 175; 177; 178;185; 188; 524; 559; 434; 435; 209. Certaines parcelles sont en cours d'acquisition pour mener à bien ce projet : parcelles 170, 173 et 176 de la feuille B0.

L'opération est organisée en 2 grandes tranches successives :

- Tranche 1 : démolitions, construction de l'aile Est, déménagements et emménagements, création du parking Silo
- Tranche 2 : démolitions, construction de l'aile Ouest, déménagements et emménagements,

L'emprise au sol totale des différentes tranches du chantier est estimée à 50.000 m<sup>2</sup>.

Le projet prévoit d'excaver des terres pour les besoins du projet avec une gestion optimisée de ces terres afin de limiter les mouvements et les évacuations ou procéder à leur valorisation.

- l'emprise au sol des constructions de la Tranche 1 représente 10.372m<sup>2</sup>, soit environ 46.000m<sup>3</sup>
- l'emprise au sol des constructions de la Tranche 2 représente 10.168m<sup>2</sup>, soit environ 45.000m<sup>3</sup>

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La finalisation du nouvel hôpital d'Argenteuil répondra à plusieurs usages :

- servir les besoins de santé du bassin de la population d'Argenteuil et du Sud du Val d'Oise représenté par une population nombreuse et une prévalence des malades chroniques ;
- moderniser le CHA en axant sur un fort développement des prises en charges en service ambulatoire et en réduisant les durées moyennes de séjour ;
- rapprocher les différents services en regroupant les activités de soins et des activités supports
- améliorer l'accès au CHA en augmentant le nombre de places de parking pour les visiteurs et les personnes travaillant sur le CHA. Le flux actuel de véhicules (patients, logistiques et secours) étant de 1316/jour ;
- Disposer d'un bâtiment performant aux dernières normes environnementales (Cible E3C1)

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet est soumis à un permis de construire.

Marché public global sectoriel.

La consultation est passée selon une procédure avec négociation.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques                         | Valeur(s)                              |
|--|--|
| - Emprise bâtiments neuf                           | 22500m <sup>2</sup>                    |
| - Emprise parking Silo :                           | 1650m <sup>2</sup>                     |
| - Surfaces à construire bâtiments neufs :          | 63800m <sup>2</sup> SDP                |
| - Surfaces à construire Silo :                     | 11275 m <sup>2</sup> SDP               |
| - Nombre de places de stationnement nettes créées: | 300 places                             |
| - hauteur du projet                                | 20 m (côte NGF 44,1 m pour le rdc bas) |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

69, rue du Lieutenant Colonel  
Prud'hon  
95100 Argenteuil

Réf. cadastrales : B0 n° 168; 169;  
171; 172; 174; 175; 177; 178; 170,  
173 et 176, 123, 185, 188, 524, 559,  
434, 435, 209

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02° 14' 11" 65E Lat. 48° 56' 35" 42N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune ZNIEFF ne couvre la zone du projet (dans un rayon d'1 km).   |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune d'Argenteuil et les communes voisines ne sont pas couvertes par un arrêté de protection de biotope.  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de parc national ou naturel dans un rayon de 1 km.  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune d'Argenteuil est concernée par trois types de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) :<br>- un PPBE des grandes infrastructures de transport terrestres et aériens notamment ;<br>- un PPBRD relatif aux Routes Départementales traversant le territoire;<br>- un PPBE établi pour la métropole du Grand Paris. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Présence de quatre monuments historiques dans la commune d'Argenteuil bénéficiant d'un rayon de protection de 500 mètres .<br>Le projet ne s'inscrit pas dans le périmètre de protection d'un monument historique.  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

|   |                                     |                                     |   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Présence d'un PPRT sur la commune d'Argenteuil relatif à 3 sites seveso (dépôts pétroliers Trapil, Total et SOGEPP) situé sur le port autonome de Gennevilliers. Le projet ne s'inscrit pas dans le périmètre de danger des effets thermiques et des effets de surpression de ces établissements.<br>Présence d'un PPRI sur la commune d'Argenteuil: le projet n'est pas situé dans une zone à risque d'inondation. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site n'est pas référencé dans BASOL (pollués) mais est référencé dans BASIAS (potentiellement pollué) sous la référence IDF9501288.<br>La commune d'Argenteuil présente 7 sites pollués référencés dans BASOL : site Colson Recyclage (activité de récupération et dépôt de ferraille) à 800 m au nord qui est le plus près.   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de captage dans la commune d'Argenteuil. Le projet n'est pas dans un périmètre de protection de captage d'eau potable.  |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de site inscrit dans la commune d'Argenteuil.   |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| D'un site classé ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Présence de 40 sites classés ICPE à autorisation dans la commune d'Argenteuil. Le CHA où est situé le projet est classé à déclaration.  |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'est pas prévu de prélèvement d'eau dans le milieu naturel en phase chantier et exploitation.   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'est pas prévu de réaliser des drainages, des pompages ou des modifications des masses d' eaux souterraines dans le cadre du projet. La première nappe d'eau souterraines se situe à partir de 8 m de profondeur et n'impactera pas le projet.  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet prévoit des travaux de terrassement et de fondation qui entraîneront l'évacuation de déblais.<br>Un diagnostic de pollution de sol sera réalisé avant les travaux pour déterminer la qualité des remblais et identifier les filières de valorisation ou de traitement adaptées. Récupérer les résultats des analyses de sol |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet prévoit de créer des extensions sur 5 niveaux du RDC bas au 3e étage et de démolir des batiments existants; pour cela des terres seront excavées et une partie des déblais enlevés lors des travaux de fondation sera remblayée pour la réalisation du projet (voir évaluation du détail au point 4.3.1)                    |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situant sur une parcelle déjà artificialisée, il n'est donc pas susceptible d'avoir un impact sur la biodiversité.   |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Absence de zone Nature 2000.  |

|                  |  |   |  |   |
|------------------|--|---|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | Le secteur est exempt de ces typologies.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | Le territoire de la commune d'Argenteuil est couvert par un PPRT relatif à 3 sites seveso (dépôts pétroliers Trapil, Total et SOGEPP) situé sur le port autonome de Gennevilliers. Le site se situe hors du périmètre. Aucune canalisation transportant des matières dangereuses ne se trouve dans un rayon de 500 m autour du site.  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | - Exposition au risque sismique: très faible ;<br>- Risque lié au retrait et gonflement des argiles: moyen ;<br>- Risque de remontée de nappe dans les sédiments : faible ;<br>- le projet n'est pas dans le périmètre de risque de mouvement de terrain ;<br>- le site se situe en dehors de la zone de risque de dissolution du gypse glissement de terrain)  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | L'activité n'est pas susceptible de générer des risques sanitaires (en phase chantier et exploitation)  |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Phase chantier : le projet entrainera un trafic supplémentaire de camions pendant les phases de terrassement et de fondation.<br>Phase d'exploitation : un trafic de véhicule supplémentaire sera envisagé puisque les zones de stationnement seront agrandies et serviront au personnel soignants, salariés, services techniques, livraisons et patients du centre hospitalier. Actuellement le trafic est de 1825 véhicules /j. |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/>            | Phase chantier : bruit lié au trafic de camions et engins de chantier en période diurne, les jours ouvrés.<br>Phase d'exploitation : bruit limité lié au trafic de véhicules légers et prioritaires qui sera augmenté et pourrait engendrer des nuisances supplémentaires du fait d'un trafic routier un peu plus important sur le site. Environnement sensible mais zone d'équipements publics et d'intérêt collectif.           |

|                  |  |                                     |                                     |   |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase d'exploitation : un éclairage de 250 lux est prévu sur les zones extérieures : parking et circulations. Pour des impératifs d'accessibilité, un éclairage conforme à la réglementation sera mis en place sur les accès extérieurs.<br>Le projet n'engendra pas d'émissions lumineuses supplémentaires .  |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La partie extérieure du site sera essentiellement constituée de jardin, trottoirs, et voiries traitées en chaussée réservoir infiltrant.<br>Les eaux pluviales interceptées seront éliminées par infiltration et le surplus éventuel sera rejeté dans le réseau EP du site .<br>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau EU du site.<br>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides supplémentaires. |
|                  | Engendre-t-il des effluents ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet n'engendrera pas de production de déchets supplémentaires.<br>Les déchets qui seront engendrés seront des déchets non dangereux , principalement des déchets d'emballages (cartons, bois, plastiques ...), des DASRI, et des déchets dangereux (contenants vides de produits de nettoyage, déchets de laboratoire) ; ils seront éliminés dans des filières autorisées déjà existantes.            |



|   |   |                          |                                     |   |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet présente très peu d'impact visuel en surface. Il se trouve au milieu du centre hospitalier et le bâtiment sera de type R+3 sur une hauteur de 15m environ.<br>Le projet ne s'inscrit pas dans le périmètre de protection d'un monument historique.<br>De plus, le projet prévoit l'aménagement d'espaces verts avec la plantation d'arbres et d'arbustes. |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principales mesures d'évitement et de réduction des impacts du projet portent sur :

- l'insertion du projet dans son environnement (sur le plan paysager),
- réduction de la consommation d'eau
- réduction des consommations d'énergies en remplaçant des bâtiments anciens qui seront démolis par des bâtiments nouveaux,
- optimisation des énergies pour respecter la RT 2022
- création d'espaces verts et plantation d'arbres et d'arbustes.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension du bâtiment M Brès peut être dispensé d'une évaluation environnementale compte tenu des éléments suivants :

- Il se situe en partie dans une zone réservée aux équipements publics et d'intérêt collectif du PLU, au sein du centre hospitalier d'Argenteuil et de parcelles de faible intérêt écologique,
- Les aléas et risques naturels sont négligeables,
- Le projet n'est pas de nature à augmenter significativement le trafic de l'avenue du Lieutenant Colonel Prudhon,
- Les impacts du projet sur l'eau, l'air, les déchets sont négligeables et maîtrisés.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
|       |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Argenteuil

le, 6 avril 2022

Signature

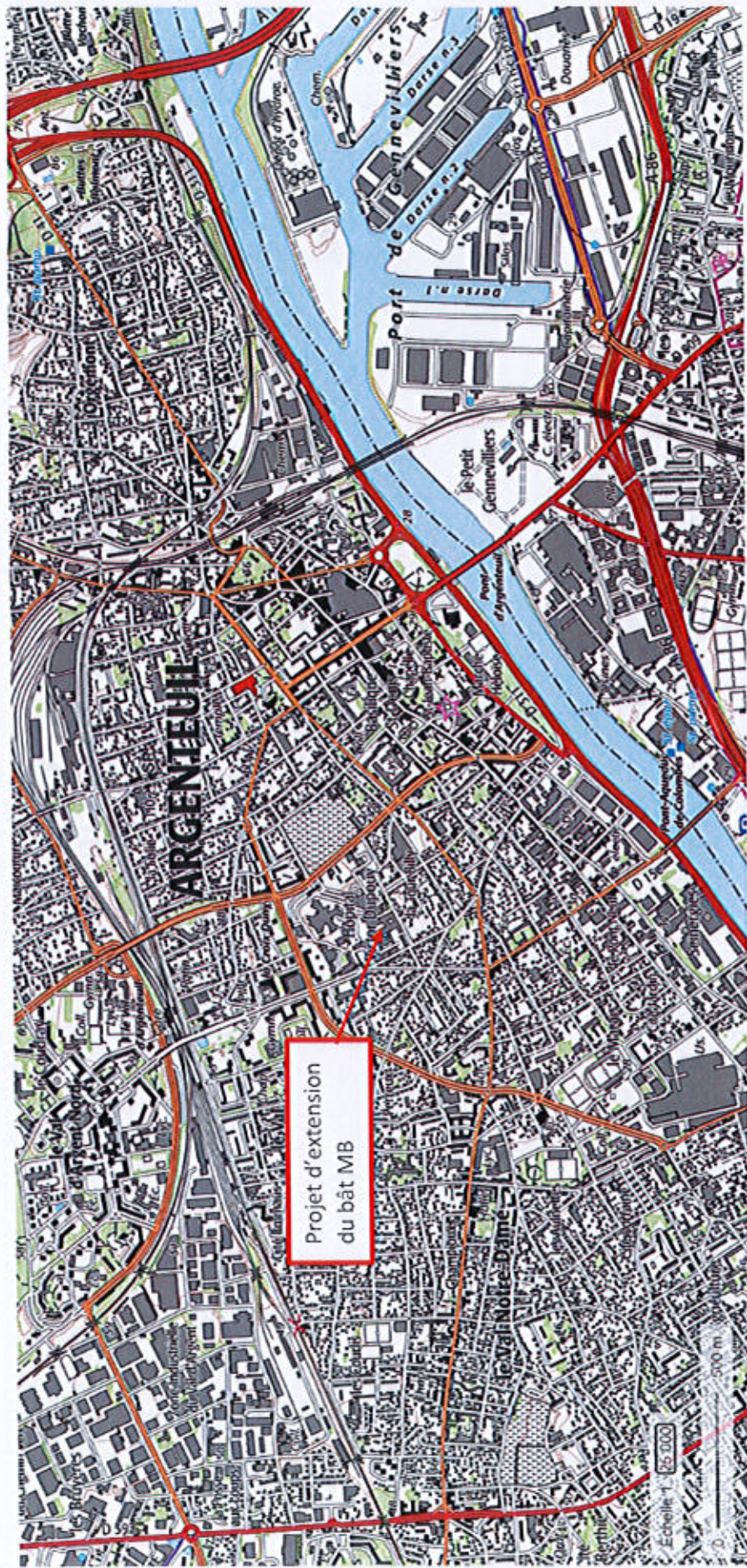
  
E. DUCHAMP





Annexe 2 : plan de situation

EXTRAIT DE LA CARTE IGN A L'ECHELLE 1/25000e











Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 4





Vue 5



Vue 6





Vue 7



- 1 ANTIQUE BELORE
- 2 ARMAND MARTEL
- 3 AUGUSTE RENARD
- 5 CHARLE CLAUDEL ( F 9 )
- 6 SANDOR FERENCZ
- 7 CHAUFFERE
- 8 PAVILLON SALEM ET ANDRÉE SALEM
- 10 FRANÇOIS DOLTO ( CRECHE )
- 12 L'AMBIER
- 14 LEONARD DE VINCI
- 15 POSTE CENTRAL DE SECURITE
- 16 AVERNES
- 18 Pierre # Ayres CURIE
- 19 RELAIS H.
- 20 SUD ROUGE
- 21 SUD ROUGE
- 22 STEPHANE TARNIER
- 28 LOCAL PRODUIT INFLAMMABLE
- 29 SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE
- 30 ALCOLES (ACCUEIL TRANSFERT)
- 32 LOCAL GAZ MEDICAL
- 33 CHAUFFERE HAYEUR
- 34 MAISON MEDICALE
- 36 POSTE HOPITAL
- 41 J.L. BRET (NOMOLOGUE)
- 42 SARAHNE
- 43 MADELINE BRIS
- 44 BELLE
- 47 GUP



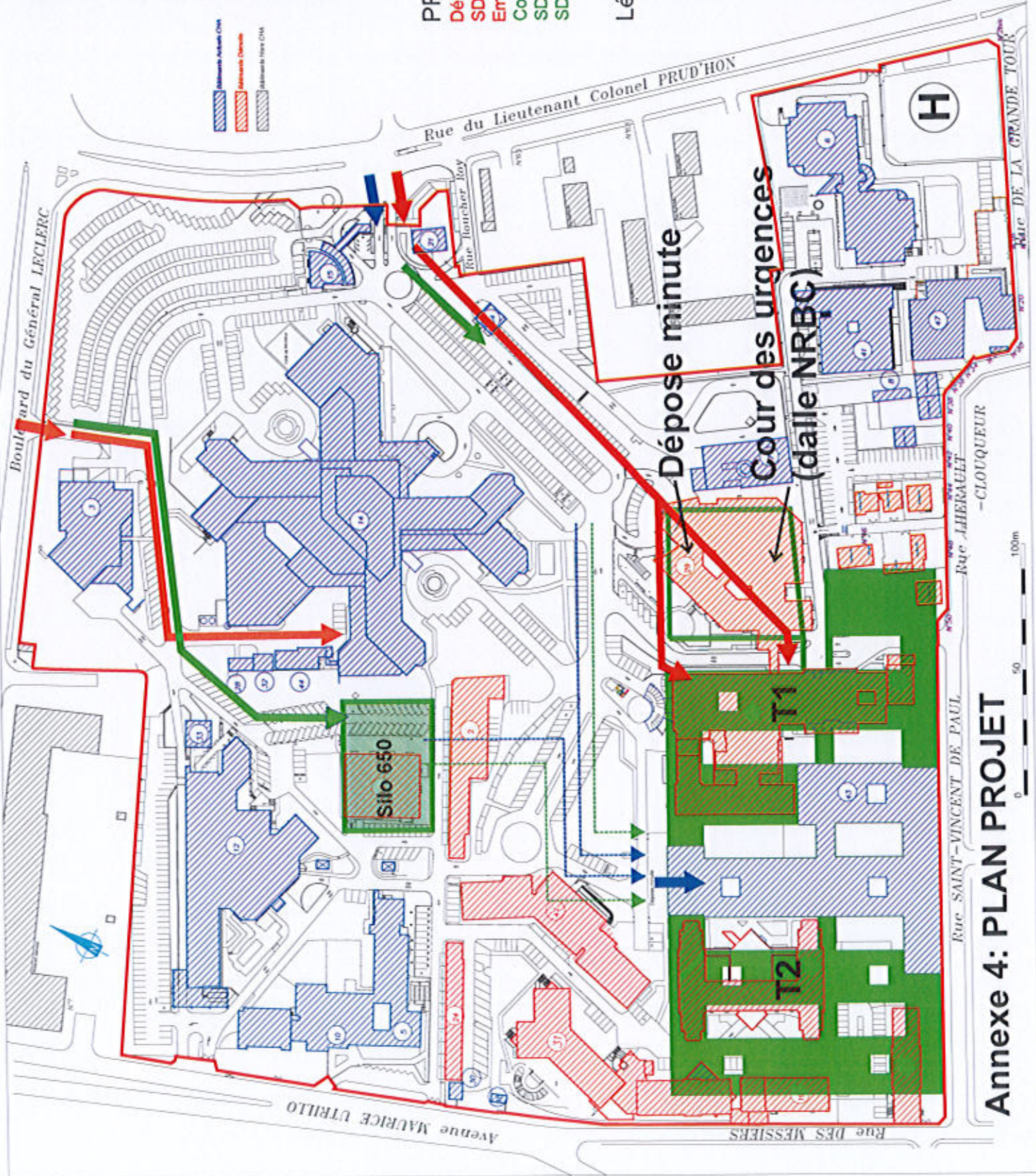
**PROJET:**

**Démolition:**  
SDO = 46000 m<sup>2</sup>  
Emprise au sol = 13150 m<sup>2</sup>

**Construction:**  
SDO = 58000 m<sup>2</sup> (bâtiment, T1 + T2)  
SDO = 10250 m<sup>2</sup> (Parking SILO)

**Légende:**

- ↑ Circuits publics Piétons
- ↑ Circuits personnel Piétons
- ↑ Circuits urgences
- ↑ Circuits logistiques
- ↓ Accès Urgences
- ↓ Accès Général MCO
- ↓ Accès Logistique



**Annexe 4: PLAN PROJET**



Annexe 5

Plan des abords au 1/2000<sup>e</sup>



Périmètre de 150 m autour du projet

Échelle 1 : 4 264

0 — 50 m

< Données cartographiques : © IGN > +



## ZONE NATURA 2000

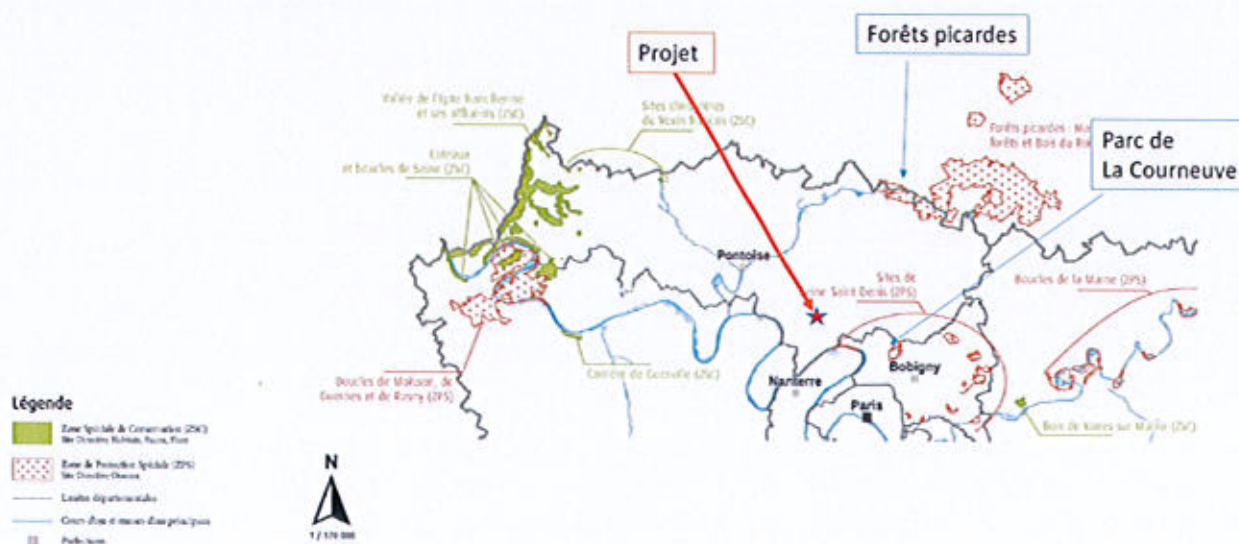
Les 2 zones Natura 2000 les plus proches du projet sont présentées dans le tableau et sur la figure suivante.

Aucune zone Natura 2000 n'est présente sur la commune d'Argenteuil.

**Le site d'implantation du projet n'est pas situé au sein d'une zone Natura 2000.**

| Natura 2000 Directive Habitat / Directive Oiseaux |  |  |                   |
|---|--|--|-------------------|
| Identifiant national                              | Nom  | Surface  | Localisation      |
| FR2212005   | Forêts picardes :<br>Massif des trois forêts<br>et Bois du Roi - ZPS   | 13 598,8 ha dont<br>1277 ha en Île-de-<br>France | 26 km au Nord-Est |
| FR1112013   | Le site Natura 2000 de<br>Seine- Saint-Denis -<br>Parc départemental<br>Georges Valbon (Parc<br>de la Courneuve) - ZPS | 1157 ha  | 5 km à l'Est      |

Sites Nature 2000 en Ile de France  
Source : DRIEAT Île-de-France 2020





- 1 ANTOINE BECLERE
- 2 ARMAND MANEL
- 3 AUGUSTE RENOIR
- 5 CAMILLE CLAUDEL ( IFSI )
- 6 SANDOR FERENCZI
- 7 CHAUFFERIE
- 8 PAVILLON SAGEM ET ANNEXE SAGEM
- 10 FRANCOISE DOLTO ( CRECHE )
- 12 L'AMANDIER
- 13 GALILEE
- 14 LEONARD DE VINCI
- 15 POSTE CENTRAL DE SECURITE
- 16 AVERROES
- 18 Pierre et Marie CURIE
- 19 PIERRE MARIE
- 21 RELAIS H.
- 22 ROGER VIGUIE
- 24 SMUR
- 25 STEPHANE TARNIER
- 28 LOCAL PRODUIT INFLAMMABLE
- 29 SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE
- 30 M.CACHIN (LOCAL TRANSPORT)
- 31 JACQUES FORESTIER
- 32 LOCAL GAZ MEDICAUX
- 33 CHAUFFERIE VAPEUR
- 34 MAISON MEDICALE
- 38 POSTE HOPAR
- 41 J.L BINET (HEMATOLOGIE)
- 42 SATURNE
- 43 MADELEINE BRES
- 44 BULLE
- 47 UJPE

- Bâtiments Actuels CHA
- Bâtiments Démolis
- Bâtiments Hors CHA

**PROJET:**

- Démolition:**
- SDP = 50600 m<sup>2</sup>
- Emprise au sol = 13158 m<sup>2</sup>
- Construction:**
- SDP = 63800 m<sup>2</sup> (bâtiment, T1 + T2)
- SDP = 11275 m<sup>2</sup> (Parking SILO)

**Légende:**

- Circuits publics
- Piétons
- Circuits personnel
- Piétons
- Circuits urgences
- Circuits logistiques
- Accès Urgences
- Accès Général MCO
- Accès Logistique

**Annexe 4: PLAN PROJET**

